

Agée de 59 ans, mariée et mère de deux filles, j'ai découvert cette nouvelle maladie de l'électro-sensibilité très récemment. Le début des symptômes date de 7 ans en arrière, dans une incompréhension totale de leur nature. Employée dans l'administration, depuis de nombreuses années je n'avais jamais connu de tels problèmes de santé, au bureau, à la maison ou autres lieux, ce qui m'interpellait. Des brûlures superficielles, une sensation de rayonnement sur la peau, des nausées, vertiges, douleurs abdominales, ponctuées de coups de poignard dans le ventre, isolés ou répétitifs en pulsations (effet mitraillette), une perte brutale de la force musculaire comme d'un terrassement et d'autres nombreuses manifestations sans causes apparentes, ont été d'une expérience incroyablement étonnante. C'est donc au fil du temps et de mes investigations que j'ai pu comprendre ce phénomène inacceptable. Dans le cadre d'une association créée en 2013, je me mobilise pour informer, aider les autres à reconnaître les effets des ondes électromagnétiques sur leur santé, et en réduire l'impact qui est considérable, tant sur leur vie professionnelle, que familiale et sociale.

Mes observations m'ont conduite au terrible constat que l'électro-sensibilité pouvait être également provoquée par des actes de malveillance d'individus, qui maîtrisent ces techniques et en connaissent leurs effets. L'exposition programmée de façon quotidienne et permanente à l'insu de la personne ciblée, peut induire une évolution plus ou moins fulgurante en matière de développement de cancers, mais aussi d'AVC, d'arrêts cardiaques, de suicides. Le problème est d'autant plus grave qu'il devrait faire pencher la balance gouvernementale, dans le sens de l'adoption urgente du texte de loi tant attendu, non seulement autour de l'enjeu de santé publique, mais aussi de sécurité des personnes, adossé de mesures de police et de justice.